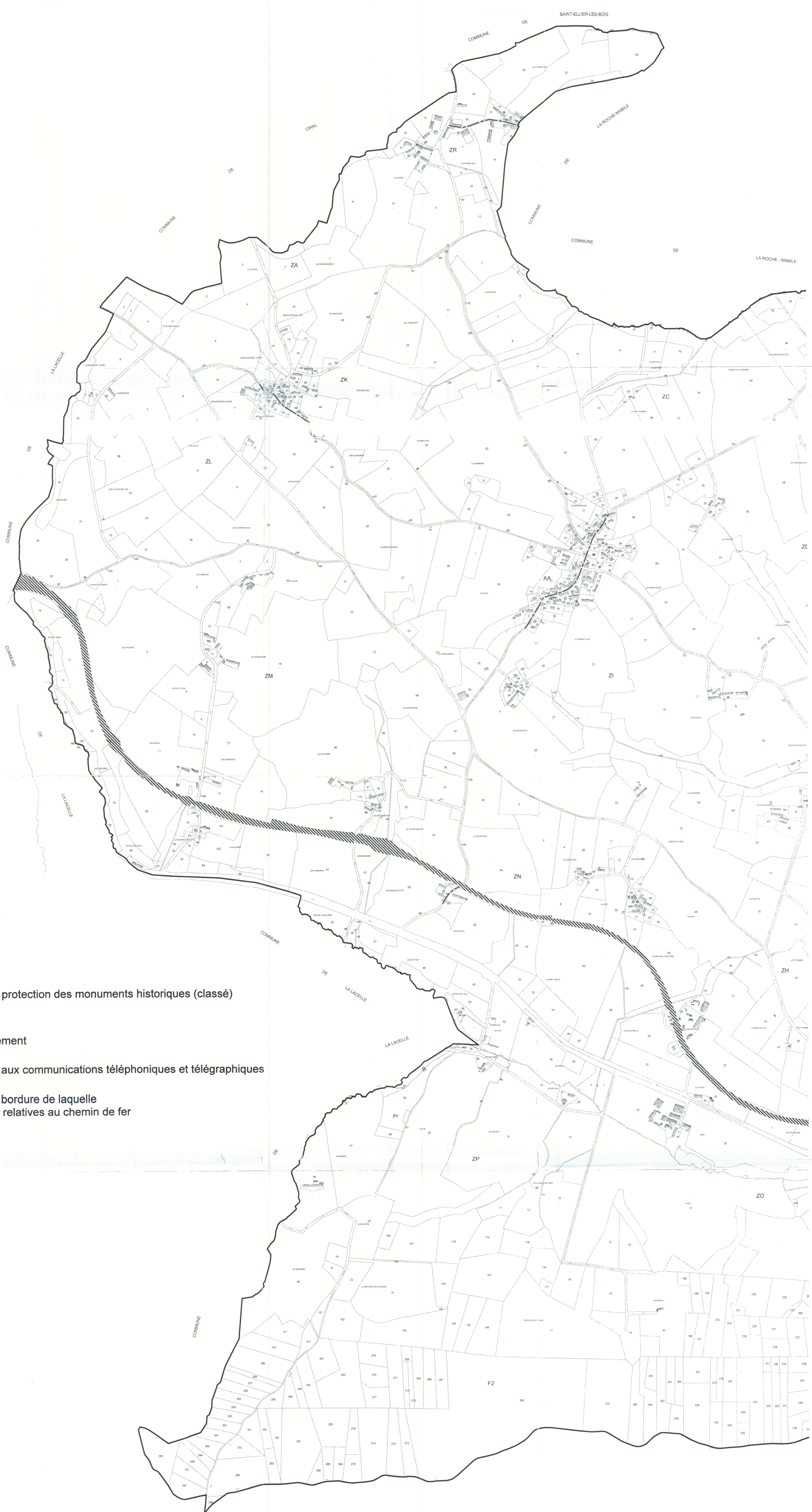




Servitude AC1 : Servitude pour la protection des monuments historiques (classé)

----- Servitude EL7 : Servitude d'alignement

---+---+--- Servitude PT3 : Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques

////// Servitude T1 : Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer

REÇU A LA PREFECTURE
DE L'ORNE
22 AVR. 2008

Département de l'Orne
Commune de

GANDELAINE

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du2008 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme

Fait à Saint Denis sur Sarthon, le

Le Président

Fait à Saint Denis sur Sarthon,
Le Président,
SIGM JULIEN

Servitudes d'utilité publique

Echelle 1/5000ème

5.2.2.2 n° 1